

20 juin 2024

## Assemblée générale des artistes du 17 juin 2024 : plus forts ensemble pour agir

Les artistes associés de l'Adami, mobilisés pour la défense de leurs droits et toujours impliqués dans la conduite de leur société ont élu les 8 membres du conseil d'administration sur 24 renouvelés chaque année :

**Pierre Forest, Dominique Frot, Sam Karmann, Olivier Sitruk** pour les artistes dramatiques.

**Leslie Bourdin, Jessie Chaton** pour les artistes de variétés, jazz et musiques actuelles.

**Thomas Dolié**, pour les artistes lyriques.

Et la violoniste, **Karine Crocquenoy**, pour les musiciens classiques et/ou chefs d'orchestre

> [Le résultat de l'élection](#)

Ils ont validé à plus de **81 %** des voix les comptes annuels de l'année 2023 soumis à leur vote.

> [Le vote sur les résolutions](#)

### Droits des artistes-interprètes en 2023 : une dynamique contrastée

En 2023, l'Adami a collecté **90,5 millions d'euros**, enregistrant ainsi une progression de **6 %** par rapport à l'année précédente (85,2 M€).

Cette augmentation globale recouvre des évolutions notables. Alors que la perception de la rémunération équitable atteint **43,8 millions d'euros**, soit une hausse de **39 %** par rapport à 2022, celle de la rémunération pour copie privée enregistre une baisse de **12 %**, avec 36,7 millions d'euros.

Ces chiffres confirment l'inversion des courbes des sommes issues de la rémunération pour copie privée, qui autorise le public à copier de la musique et des films pour son usage privé, et de la rémunération équitable, qui dédommage les artistes en contrepartie de la diffusion de leur musique dans les lieux publics qui représente **49 %** des droits collectés.

**58,9 millions d'euros** ont été répartis à **100 540** artistes et l'Adami a apporté son soutien à **1 403 projets** dans le cadre de son action artistique et culturelle, pour un montant de **13,7 millions d'euros**.

**7 112** artistes ont bénéficié des dispositifs d'aides aux projets artistiques, d'accompagnement et de développement de carrière.

Toujours plus nombreux à choisir de devenir associés, **2 695** artistes ont rejoint l'Adami pour bénéficier de ses services dédiés portant à **47 082** le nombre d'artistes associés au 31 décembre 2023.

> [Le rapport d'activité 2023](#)

---

### Contact presse :

Benjamin Sauzay  
[bsauzay@adami.fr](mailto:bsauzay@adami.fr)  
07 86 95 55 94

Carine Deschênes  
[cdeschenes@adami.fr](mailto:cdeschenes@adami.fr)  
06 85 18 00 62

Retrouvez toute notre actualité sur  
[www.adami.fr](http://www.adami.fr)



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.